

En décembre 2018, Monaco compte 51 601 salariés dans le secteur privé, soit 1 907 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente (+3,8 %). La population salariée du secteur privé est composée à 60 % d'hommes et à 63,2 % de personnes de nationalité française. Les salariés sont âgés de 41,8 ans en moyenne et sont très majoritairement des pendulaires. Le secteur tertiaire emploie la quasi-totalité des salariés du privé.

La population salariée de Monaco a augmenté de 3,8 % dans le secteur privé entre 2017 et 2018

51 601 salariés occupent un emploi dans le secteur privé à Monaco à la fin de l'année 2018. Cet effectif est en augmentation de 3,8 % par rapport à fin 2017. Depuis 2012, le nombre de salariés du secteur privé a augmenté d'environ 2 % par an en moyenne (taux de croissance annuel moyen observé sur la période 2012-2018).

La proportion d'hommes parmi la population des salariés du secteur privé tend à augmenter sensiblement depuis quelques années : en 2018, 6 salariés sur 10 sont des hommes.

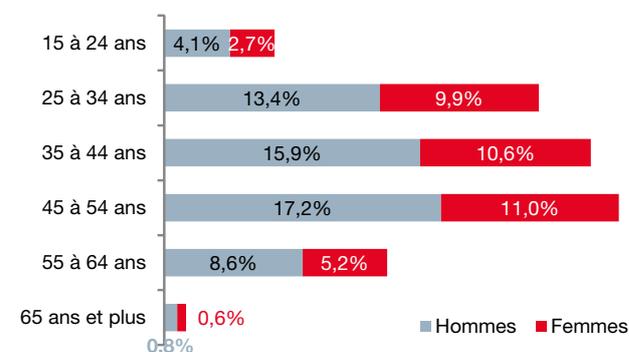
L'âge moyen des salariés du secteur privé s'établit à 41,8 ans à fin 2018. Les femmes sont en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes (6 mois). Ce sont les salariés âgés de 45 à 54 ans qui sont les plus présents en 2018. L'évolution de la structure par âge montre un léger vieillissement de la population salariée sur les dernières années : l'âge moyen était de 40,7 ans en 2012 (-1,1 an par rapport à 2018) et jusqu'en 2015, c'était la tranche 35 à 44 ans qui regroupait le plus de salariés.

1. Nombre de salariés du secteur privé, répartition et âge moyen selon le sexe en 2018

	Nombre de salariés	Part	Âge moyen
Hommes	30 945	60,0%	42,0 ans
Femmes	20 655	40,0%	41,5 ans
Total	51 601	100,0%	41,8 ans

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

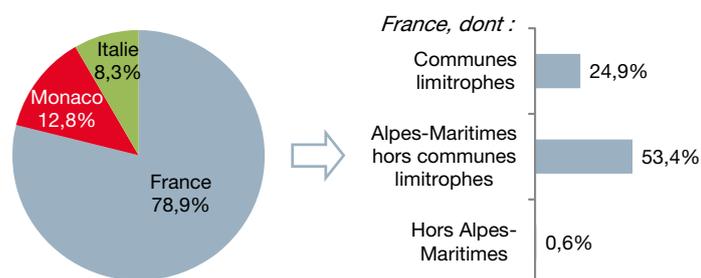
2. Répartition des salariés du secteur privé selon la tranche d'âge et le sexe en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

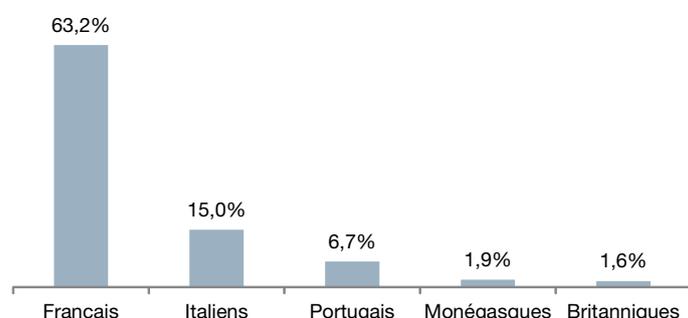
La majorité des salariés résident dans les Alpes-Maritimes, les Français sont les plus présents

3. Répartition des salariés du secteur privé selon le lieu de résidence en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

4. Répartition des principales nationalités représentées parmi les salariés du secteur privé en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

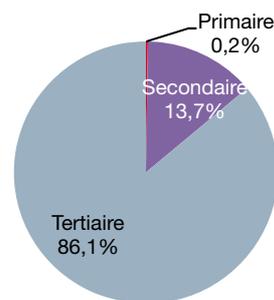
En 2018, plus des trois quarts des salariés du secteur privé habitent en France, dont environ un quart dans l'une des communes limitrophes à la Principauté (Beausoleil, Cap d'Ail, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin). La majorité réside au-delà de Monaco et des communes limitrophes. Les salariés qui travaillent et habitent à Monaco représentent 12,8 % de la population, soit environ 6 400 personnes. Ce sont plus souvent des femmes qui résident à Monaco ou dans les communes limitrophes (près d'une personne sur deux), tandis que les hommes sont largement plus représentés parmi les salariés qui habitent dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes ou en Italie (plus de 60 % d'hommes dans les deux cas).

Près des deux tiers des salariés du secteur privé sont de nationalité française, loin devant les autres communautés. Les Monégasques, au nombre de 1 000 à décembre 2018, représentent moins de 2 % des salariés. Au total, ce sont 130 nationalités qui sont représentées parmi la population salariée du secteur privé de Monaco.

Près de 9 salariés sur 10 travaillent dans le secteur tertiaire

À Monaco, le marché du travail est dominé par le commerce et les services : plus de 44 000 salariés du privé relèvent du secteur tertiaire (marchand et non-marchand) en décembre 2018, soit 86,1 % de la population. Cette proportion a progressivement augmenté au cours des dernières années (+1,8 point par rapport à fin 2012). C'est plus précisément le secteur des *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien* (comprenant par exemple les experts comptables, les notaires, les architectes, les agences de voyage, les agences d'intérim...) qui regroupe le plus de salariés.

5. Répartition des salariés du secteur privé selon le secteur économique en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Un marché soutenu par les *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien*

6. Nombre de salariés du secteur privé, répartition par grand secteur d'activité (GSA) et selon le sexe en 2018

	Nombre de salariés	Part des hommes dans le GSA	Part des femmes dans le GSA	Poids du GSA
Activités financières et d'assurance	3 880	47,9%	52,1%	7,5%
Commerce de gros	2 616	51,9%	48,1%	5,1%
Commerce de détail	2 887	46,0%	54,0%	5,6%
Hébergement et restauration	7 791	69,3%	30,7%	15,1%
Industries manufacturières, extractives et autres	2 603	64,1%	35,9%	5,0%
Activités immobilières	1 617	64,5%	35,5%	3,1%
Construction	5 063	91,2%	8,8%	9,8%
Transport et entreposage	2 027	72,2%	27,8%	3,9%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	11 754	65,1%	34,9%	22,8%
Autres activités de services	5 969	40,3%	59,7%	11,6%
Information et communication	1 304	74,8%	25,2%	2,5%
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 091	28,6%	71,4%	7,9%
TOTAL	51 601	60,0%	40,0%	100,0%

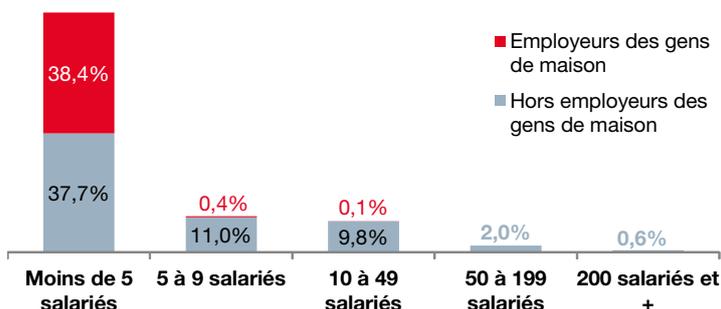
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

En décembre 2018, 60 % des salariés sont des hommes dans le secteur privé en Principauté alors qu'ils étaient 59,2 % en 2012. Si la plupart des grands secteurs d'activité sont peu féminisés du fait de cette répartition, celui de la *Construction* est de loin le plus masculin : plus de 9 salariés sur 10 sont des hommes. Dans le secteur *Information et communication*, la proportion d'hommes s'élève à près de 75 %. C'est dans l'*Administration, enseignement, santé et action sociale* que les femmes sont les plus représentées avec plus de 70 % de salariées dans ce secteur.

L'intérim contribue largement à la place des *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien* dans l'emploi privé en Principauté : dans ce secteur, près de la moitié des salariés travaillent dans les *Activités des agences de travail temporaire*. Au global, l'intérim représente 10 % des salariés du privé de Monaco à fin 2018 (contre 9 % en 2017). Le secteur *Hébergement et restauration* est le second plus important en termes de nombre de salariés, principalement du fait de l'activité d'hôtellerie (près des trois quarts des salariés du secteur relèvent des *Hôtels et hébergement similaire*). Les *Autres activités de services*, comprenant notamment les *Arts, spectacles et activités récréatives* et les *Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique*, regroupent près de 6 000 salariés, dont 38 % en tant que personnels domestiques. L'effectif salarié a augmenté dans tous les secteurs par rapport à l'année précédente, excepté dans l'industrie (-41 salariés).

Plus de 6 000 employeurs dans le secteur privé, en augmentation par rapport à 2017

7. Répartition des employeurs par tranche d'effectif salarié et type en 2018



Monaco compte 6 112 entités employant des salariés en décembre 2018 (154 supplémentaires par rapport à 2017, soit +2,6 %). Parmi elles, 39 % sont des employeurs de personnel de maison. Les employeurs de moins de 5 salariés sont majoritaires. Hormis les *Autres activités de services* (dans lesquelles sont classés les employeurs de personnel de maison), on trouve dans cette catégorie les *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien* suivies des *Activités immobilières*. Le secteur de la *Construction* est celui qui est le plus représenté parmi les employeurs de 10 à 49 salariés.